



BACCALAURÉAT 2021

ELABORATION DES PROGRAMMES DES CLASSES DE SECONDE ET DE PREMIERE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

L'élaboration des programmes lancée en 2018 concerne les classes de seconde et de première (voies générale et technologique) pour la rentrée 2019.

- **14 février 2018** : présentation par Jean-Michel Blanquer de la réforme du baccalauréat et du lycée général et technologique
- **28 février 2018** : saisine du Conseil supérieur des programmes (CSP) par le ministre
- **Avril-Septembre 2018** : constitution de groupes d'experts missionnés par le CSP, élaboration de projets de programme pour les enseignements du nouveau lycée dans les voies générale et technologique
- **19 septembre-10 octobre 2018** : consultation par le CSP des organisations syndicales et les associations disciplinaires concernées, avant examen et vote des textes par les membres du CSP. Objectif : enrichir les projets de programme, qui pourront être complétés ou amendés en fonction des conclusions issues des échanges.
- **Début novembre 2018** : vote des projets de programmes par le CSP et remise des propositions au ministre
- **Novembre 2018** :
 - consultation nationale en ligne des enseignants (5-18 novembre)
 - concertation avec les organisations représentatives et les associations disciplinaires
- **Décembre 2018** : consultation du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE)
- **Janvier 2019** : publication des programmes pour les classes de 2nde et de 1^{ère}
- **Rentrée 2019** : entrée en vigueur des nouveaux programmes du LEGT pour les classes de 2nde et de 1^{ère}